



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE
ARRONDISSEMENT DE CORTE ET CANTON DE FIUMORBO-CASTELLO
COMMUNE DE PRUNELLI DI FIUMORBO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération
N° DEL-56-150623-15**

SEANCE DU 15 JUN 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur André ROCCHI, Maire.

Etaient présents : M André ROCCHI ; M Christian PAOLI ; Mme Anne Laure FILIPPINI ; M Jean Jacques FRATICELLI ; Mme Marie Josée SANTONI ; Mme Agnulina ANDREANI ; M Vincent SUSINI ; Mme DAMIANI-CHIODI Anne-Marie ; Mme Lisa FRANCISCI ; M Jean François OTTOMANI ; M Franck PAOLI ; Mme Marie-Luce MICAELLI ; Mme Muriel ELEGANTINI ; M Filippu Antone ANGELI ; Mme Marie Pierre GAMBOTTI ; M Pierre Louis PIERI ; M Jules François PAOLI ; Mme Nadine ACHILLI FABRE ; M Esteban SALDANA ; Mme Dominique VILLARD ANGELI ; M André POLINI.

Etaient représentés : M Sébastien GUIDICELLI par M Vincent SUSINI ; Mme Victoria COLOMBANI par Mme Marie-Luce MICAELLI ; M Toussaint BARBONI par M André ROCCHI ; Mme Sandrine MURGIA par Mme Agnulina ANDREANI ; M Albert PIREDDA par M Esteban SALDANA ; Mme Nicole FARENC par Mme Dominique VILLARD ANGELI ;

Etaient absents : Pas d'absents

Secrétaire de séance : Mme Marie-Luce MICAELLI.

Nombre de Membres en exercice : 27	Présents : 21	Absents : 0	Représentés : 6	Votants : 27
Votes pour : 24	Votes contre : 0	Abstentions : 3		
Affichage en date du : 19/06/2023	Convocation : 08.06.2023			

OBJET : CREATION D'UN CITY STADE A MIGLIACCIARU EQUIPEMENT DE PROXIMITE AU CŒUR DU QUARTIER RESIDENTIEL A CARACTERE SOCIAL ; DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

La commune de Prunelli-di-Fiumorbu comptabilise plus de 1500 enfants, scolarisés de la maternelle à la terminale.

L'apprentissage du vivre ensemble et l'émancipation individuelle passe par le développement de la pratique sportive et du bien-être corporel.

Délibération
N° DEL-56-150623-15

Afin de redonner à la jeunesse de notre région, en perte de repères et frappée par une toxicomanie croissante, des joies et des espoirs, notamment à travers des propositions sportives, la commune souhaite réaliser un city stade de proximité avec accès libre et sans surveillance, et animation effectuée par une association sportive dans le quartier de Migliacciaru, qui apportera une offre d'équipement de proximité au cœur d'un quartier résidentiel à caractère social.

Le montant des dépenses prévisionnelles liées à cette opération a été estimé à 141 406,40 € HT

Afin de permettre de réaliser ce projet, la commune pourrait recourir à un plan de financement tel que :

Financiers	%	Montant de l'aide
Collectivité de Corse	50 %	70 703,20 €
Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport (DRAJES) Agence Nationale du Sport ANS	30 %	42 421,92 €
Commune de Prunelli di Fiumorbu	20%	28 281,28 €
TOTAL HT	100 %	141 406,40 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'approuver le projet de création d'un city stade à Migliacciaru Equipement de proximité au Cœur du quartier résidentiel à caractère social de Migliacciaru, avec accès libre, sans surveillance, et animation effectuée par une association sportive, pour un montant estimé à 141 406,40 € HT ;
- De recourir à un plan de financement de cette opération d'investissement tel que décrit ci-dessus ;
- D'inscrire au budget les crédits nécessaires ;
- De donner pouvoir au Maire pour signer tout document concernant cette opération.

A Prunelli di Fiumorbu, les jours, mois et an susdits.



Le Maire,

Je soussigné sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège de la collectivité,

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.

Publié le :

Transmis au Préfet le :